

TRAIT D'UNION

**Le Journal de l'Amicale des Anciens
de la Légion Etrangère de Paris**



Numéro 47 - Mars 2003



SOMMAIRE

Numero 47 - Mars 2003

- 2 Informations pratiques
- 3 Editorial
- 4 Les activités à venir
- 5 Les sorties du drapeau
- 5 Les échos et nouvelles
- 7 Le carnet familial
- 8 Les ouvrages Légion
- 10 Nos illustres anciens
- 13 Les récits des Anciens
- 19 La tenue de l'Amicale

LA VIE DE L'AMICALE

RÉUNIONS :

Les réunions de l'Amicale sont mensuelles sauf en juillet et en août.

Elles ont lieu en principe tous les 3^{ème} samedi du mois, mais le Secrétaire Général vous fera savoir par courrier à chaque fois, la date et l'horaire de la réunion.

A l'issue, un repas non obligatoire, est pris par les participants qui veulent ainsi prolonger le contact amical. Le prix du repas est d'environ 130 francs.

Le Siège Social de l'Amicale est fixé au Siège de la Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion de la Légion Étrangère : 15, avenue de la Motte Picquet - 75007 PARIS.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Colonel Pierre JALUZOT (+)
Benoît GUIFFRAY
Bruno ROUX DE BEZIEUX
Sauveur AGOSTA
Daniel SALVAN
Michel NAIL
Alain MOINARD
Alfred BERGER
Jean-Pierre BENARD
Eric AGULLO
Denis BOVE
François DECHELETTE
André MATZNEFF
Dieter RODER
Pierre SARDIN
Hubert TOURRET

Président d'honneur
Président
1^{er} Vice-président
2^{ème} Vice-président
Secrétaire général
Secrétaire adjoint
Trésorier général
Porte-Drapeau
Porte-Drapeau adjoint
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre
Membre



Pour une inscription nouvelle :

Votre chèque de cotisation ou de don est à libeller à l'ordre de "La Légion" A.A.L.E.P. et à adresser à Monsieur le Trésorier de l'A.A.L.E.P. - 15 avenue de La Motte Picquet - 75007 PARIS qui vous enverra ou vous remettra à la prochaine réunion, votre carte d'adhérent.

Lettre de "La Légion" Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris - 15 avenue de la Motte Picquet - 75007 Paris.

Fabrication : photocopies réalisées par des membres de "la Légion A.A.L.E.P.", 15 avenue de la Motte Picquet - 75007 Paris

Date du dépôt légal : A la parution

Numéro I.S.S.N. : 1635-3250



EDITORIAL

La période des vœux est passée mais rien ne s'oppose à en formuler un car il doit être notre préoccupation constante : *que " la Légion ", notre Amicale soit toujours plus accueillante pour permettre à chacun d'entre nous de pouvoir y développer harmonieusement l'entraide et la solidarité légionnaire, dans l'honneur et la fidélité.*

Ce vœu rejoint ceux que le général Rideau a si bien exprimés dans le numéro 640 de Képi blanc paru en janvier dernier.

Que chaque membre réfléchisse à ce qu'il peut faire pour apporter quelque chose de plus. Nous avons besoin d'élargir le petit noyau de volontaires dévoués qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que " la Légion " vive et remplisse sa mission. Nous avons besoin de plus de bonnes volontés pour rendre visite à ceux qui se retrouvent isolés par la maladie ou le poids des ans, d'administrateurs candidats pour assumer des responsabilités, de connaisseurs pour rédiger les dossiers et les faire avancer, de chercheurs dans les archives, de rédacteurs sachant utiliser un ordinateur, d'adjoints au porte-drapeau, bref, d'hommes qui sachent répondre au cri " *A moi la Légion !* ".

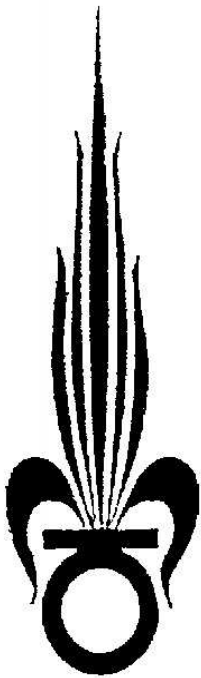
Il y a bien des talents cachés parmi tous nos membres, actifs ou sympathisants aussi, suis-je certain que cet appel ne demeurera pas vain, pour que " la Légion " marche sur les traces de nos grands anciens et de son fondateur le sergent Jacques Emile Maurer. N'oublions jamais ces quelques lignes du colonel Charles Met, que l'on avait surnommé " *le second Danjou de la Légion Etrangère* ", écrites peu de jours avant sa mort, en juillet 1939 :

" ...Avant de quitter cette terre, je viens redire à tous les légionnaires du 1er Régiment étranger, présents et à venir que notre Légion est l'école suprême du vrai soldat, là, plus que partout ailleurs, où l'on apprend à servir avec dévouement jusqu'au sacrifice et cela, du simple légionnaire au chef de régiment ; tous n'ont qu'un désir, une volonté, être dignes des héros de la compagnie Danjou à Camerone

Je termine mon adieu en vous demandant de servir notre drapeau avec le même dévouement, le même esprit de sacrifices, afin que notre incomparable Légion soit toujours la troupe la plus complète qui soit dans le monde entier.

De tout cœur, je vous prie de croire avec moi, encore et toujours, " que vive à jamais notre immortelle Légion "

**Le Président
Benoît GUIFFRAY**





LES ACTIVITES A VENIR

Lundi 10 mars à 18 h 30 : 172^{ème} anniversaire de la création de la Légion Etrangère ; la Légion AALEP, l'Association des Officiers à Titre Etranger et les amicales de l'Ile de France déposeront une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu et raviveront la Flamme sous l'Arc de Triomphe ; mise en place à partir de 18h.

Samedi 15 mars, au fort de Nogent : assemblée générale annuelle de la Légion AALEP

- 9 h 30 : réunion des membres du conseil d'administration ;
- 10 h 30 : assemblée générale dont l'ordre du jour sera envoyé à chaque membre ;
- 12 h 30 : photo de groupe puis vin d'honneur ;
- 13 h : repas de tradition.

Une navette sera mise en place entre la gare du RER de Nogent sur Marne et le fort.

Samedi 26 avril : célébration du 140^{ème} anniversaire du combat de Camerone, sous la présidence du Général Robert Rideau, Président de la F.S.A.L.E., avec la participation des amicales de l'Ile de France :

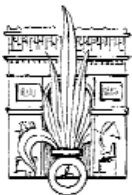
- 10 h : messe solennelle à l'intention de tous les morts de la Légion Etrangère d'active ou anciens légionnaires et bénédiction du nouveau drapeau de l'amicale, en la chapelle de l'Ecole Militaire, l'église Saint Louis des Invalides étant fermée pour cause de travaux ;
- 11 h 30 : dépôt d'une gerbe et lecture du combat de Camerone devant la plaque commémorative du combat, au premier étage de la cour d'honneur de Invalides ;
- 12 h : vin d'honneur avec les invalides (à confirmer) ;
- 13 h : possibilités de repas dans un restaurant place de La Tour-Maubourg ;
- 18 h 30 : dépôt d'une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu et ravivage de La Flamme sous l'Arc de Triomphe ; rendez-vous 17 h 30 angle rue de Balzac avenue des Champs-Élysées ; mise en place en défilant jusqu'à l'Arc de Triomphe avec la participation d'une musique.

CAMERONE AU FORT DE NOGENT

Le mardi 22 avril 2003 se déroulera la cérémonie de Camerone au fort de Nogent avec la participation d'anciens des amicales d'Ile-de-France à la prise d'armes, sur les rangs, aux côtés de la Légion d'active ainsi qu'à la veillée. Le Président demande à tous ceux qui souhaitent participer de se faire connaître auprès des membres du bureau dès maintenant.

Samedi 17 et dimanche 18 mai : sortie à Neuvy-sur-Barangeon : réunion mensuelle, repas, soirée dansante et détente.

Samedi 21 juin : méchoui à Moussy auquel sont invités les membres des amicales de l'Ile de France.



LES SORTIES DU PORTE-DRAPEAU

- Mercredi 16 octobre Cérémonie à l'Arc de Triomphe à la mémoire des combattants d'Afrique du Nord, précédée d'une remontée des Champs-Élysées depuis l'avenue Georges V aux côtés de 3.000 drapeaux d'associations patriotiques.
- Mercredi 23 octobre Dépôt de gerbes sur la tombe du Soldat Inconnu et ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par les anciens combattants d'origine hongroise.
- Lundi 11 novembre Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Dépôt de gerbes sur la tombe du Soldat Inconnu par le Président de la République. Le soir, à 22 heures, veillée traditionnelle autour de la tombe.
- Jeudi 19 décembre Dépôt de gerbes sur la tombe du Soldat Inconnu et ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par l'association des combattants de l'union française (ACUF).

LES ECHOS ET NOUVELLES

Les faits marquants de l'Amicale

Samedi 19 octobre 2002 : Assemblée générale de l'AMALEP au fort de Nogent pour statuer sur l'apurement des comptes de la mutuelle dissoute le 16 mars 2002. Elle a été suivie d'une réunion de l'AALEP et d'un repas de tradition ; comme à chaque fois au DLEP, ce fut une journée particulièrement réussie. Le Président n'a pas manqué de remercier, par écrit, le capitaine commandant ainsi que les gradés et légionnaires du DLEP.

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE " la Légion " AMICALE MUTUALISTE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE

Le samedi 19 octobre 2002, à 11 h 20, les membres de " la Légion " AMALEP dissoute le 16 mars 2002, se sont réunis en assemblée générale dans les locaux du Détachement de la Légion Etrangère de Paris, au fort de Nogent, à Fontenay-sous-Bois, **pour statuer sur l'apurement et la clôture des comptes de l'AMALEP.**

Le décompte des membres présents ou représentés est le suivant : 48 présents, 42 pouvoirs soit au total 90 votants sur les 163 membres de " la Légion " AMALEP, participants et honoraires à jour de leurs cotisations lors de sa dissolution. Le quorum nécessaire est donc obtenu.

Après les souhaits de bienvenue, le président Benoît Guiffroy rappelle les membres de l'Amicale décédés depuis mars 2002 et fait observer une minute de silence à leur mémoire puis donne lecture du rapport moral pour la période écoulée de l'année. M. Alain Moinard, trésorier, donne ensuite lecture du bilan financier qui est approuvé à l'unanimité. Enfin, M. Robert Poinard, responsable de l'organe liquidateur de l'AMALEP, donne lecture de son rapport qui sera envoyé à la Commission de contrôle des mutuelles. Soumis au vote de l'assemblée générale, **le rapport de liquidation de M. Robert Poinard a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés**



Il en résulte les points suivants :

- suite à l'assemblée extraordinaire du 16 mars 2002 qui a prononcé la dissolution de " la Légion " AMALEP, M. Robert Poinard, responsable de l'organe liquidateur de l'AMALEP est entré en fonctions en désignant pour l'aider dans sa tâche trois membres du conseil d'administration : le président M. Benoît Guiffroy, le vice-président, M. Bruno Roux de Bézieux, et le trésorier, M. Sauveur Agosta qui par la suite étant parti en province, a été remplacé par son adjoint, M. Alain Moinard ;
- le PV des délibérations a été adressé à
 - 1) M. le Directeur régional des affaires sanitaires et sociales de la DRASS de l'Île de France, pôle de la Protection sociale, 58/62 rue de la Mouzaïa à Paris 75935
 - 2) la Commission de contrôle des mutuelles et des instituts de prévoyance, 25/27 rue d'Astorg, 75008 Paris ;
- la commission de contrôle a pris acte de la décision précisant à l'organe liquidateur de rendre compte des opérations dans un délai d'un an. Elle a informé la Mutuelle Nationale Militaire que cette dernière serait destinataire du reliquat positif de la liquidation ce qui a amené son président à téléphoner au président de l'AMALEP pour l'informer de son acceptation et de son entière disposition pour que tout se passe bien ;
- pour mener sa tâche sans tarder compte tenu de la période des vacances, l'organe liquidateur s'est réuni à quatre reprises les 23 mai, 28 juin, 11 et 18 octobre 2002 ;
- les seules opérations enregistrées en comptabilité depuis le 1^{er} janvier ont été réduites au strict nécessaire :
 - 1) encaissement de la subvention de la mairie de Paris pour l'année 2001, d'un montant de 1219,59 euros, versée le 24 janvier 2002 ;
 - 2) paiement d'une facture téléphonique portée par erreur de France Télécom au débit de l'AMALEP, aussitôt remboursée par l'AALEP ;
 - 3) débit des frais de tenu de compte en provenance du CCP ;
 - 4) enfin, le compte courant postal a été crédité par l'AALEP du montant du stock de cravates Légion et des médailles du centenaire ;
- par lettre du 12 septembre 2002, il a été demandé à la MNM et à la Commission de contrôle, la possibilité de faire bénéficier l'AALEP du montant de la subvention 2001 de la Ville de Paris, soit 1219,59 euros, pour financer le drapeau et alimenter le fonds des œuvres sociales. Les conditions de la Commission de contrôle ont amené la MNM et l'Amicale à renoncer à l'opération.

Le reliquat de liquidation est de 4850,29 euros ; le chèque correspondant à cette somme sera remis courant novembre à la Mutuelle Nationale des Armées par le président et M. Robert Poinard puis le compte chèque postal, ultime opération de liquidation sera clot.

La séance est levée à 12 h 05.

M. Robert Poinard
Responsable de l'organe liquidateur

M. Benoît Guiffroy
Président de l'AMALEP

Suite à cette assemblée générale, un chèque de 4850,29 euros a été remis le jeudi 21 novembre 2002 matin au général Paul Brutin, président de la Mutuelle Nationale Militaire par le lieutenant colonel Benoît Guiffroy, président de l'Amical et par le capitaine Robert Poinard, commissaire aux comptes, responsable de l'organe liquidateur. Le compte courant postal a été clot après encaissement du chèque le 5 décembre 2002.

" La Légion " a changé de statut mais demeure telle que l'a voulue son fondateur.

Samedi 9 novembre 2002 au fort de Nogent : réunion des présidents des amicales de l'Île-de-France, sous la présidence du général Delhumeau, organisée par le bureau de " la Légion " AALE de Paris. Elle a été suivie d'un repas.



Samedi 16 novembre 2002 à 19h. :
réunion mensuelle suivie d'un
repas au restaurant " la Nouvelle
Gare "

Au cours de la nuit du 14 décembre à 20h. au dimanche 15 à 2.30h,
une soixantaine de membres de
l'Amicale ont fêté Noël dans les
locaux de la France Libre avec l'or-
chestre France de Grendèle.
Parfaitement organisée par le tré-
sorier général, Alain Moinard, cette
soirée a été particulièrement réus-
sie. La tombola préparée et animée
par le colonel Michel Nail secrétaire
général de l'Amicale a connu un vif
succès grâce aux dons de madame Jaluzot qui nous a fait l'immense plaisir de se joindre à nous, malgré son deuil, d'Alfred Berger, de Chen-Shao-yue, ancien légionnaire, non membre de l'Amicale, de Maurice Carlier, de Bernard Bourgeois et de François Dechelette ; merci aux généreux donateurs qui, grâce à leur geste et au produit financier ainsi généré, ont permis de compléter le financement de la soirée.
Merci à tous ceux qui ont ainsi magnifiquement participé pour que nous passions ensemble une fête de Noël aussi réussie, dans la plus pure tradition légionnaire. Durant ces moments d'amitié, nos pensées allaient à tous les absents en raison, notamment, de la maladie ou de l'éloignement de Paris.



Les membres de l'Amicale rassemblés pour l'Assemblée Générale

LE CARNET FAMILAL

DECES

* Monsieur Peter Kurz, fils de l'ancien légionnaire de 1ère classe **Manfred Kurz**, matricule 88.892, nous a fait part du décès de son père à Paris le 7 octobre 2002 dans sa soixante et onzième année. Titulaire de la croix de guerre des T.O.E., il a servi à la Légion Etrangère d'octobre 1951 à octobre 1956 aux 1^{er} Etranger, 3^{ème} R.E.I. et au 1^{er} R.E.C. en Indochine ou en Afrique du Nord. Le Président et les membres de l'amicale présentent à toute sa famille leurs très vives condoléances.

* Membre de l'amicale, l'ancien légionnaire **Didier Coury**, matricule 48.225, est décédé à Paris le 18 novembre 2002. Ses obsèques ont eu lieu le 22 novembre 2002 à l'hôpital Georges Pompidou, Paris XV^{ème}. Né le 22 mai 1924 à Rennes, Ile-et-Vilaine, il s'est engagé dans la Légion Etrangère le 31

juillet 1947. Après une période d'instruction à Sidi-Bel-Abbès, il a rejoint le 3^{ème} R.E.I. au Tonkin, en Indochine. En juin 1950, gravement malade, il est évacué sur un hôpital en Tunisie puis réformé et pensionné. Titulaire de la croix du combattant, de la médaille coloniale avec agrafe "Extrême-Orient" et de la médaille commémorative d'Indochine, il est ensuite installé à Vanves (92) obtenant un emploi dans la commune.

Le Président et les membres de l'amicale présentent leurs vives condoléances à son épouse, à ses filles et à toute sa famille.

* Grand ami de l'amicale et de la Légion Etrangère, le Commandant **Pierre Guillaume**, surnommé "le Crabe Tambour", héros des combats d'Indochine et d'Algérie est décédé à Paris au début du mois de décembre 2002. Ses obsèques ont eu lieu le 6 décembre en la chapelle de l'hôpital du



Val de Grâce. A sa famille et à tous ses proches, le Président et les membres de l'amicale expriment leur profonde peine et leurs très vives condoléances.

* Monsieur **Léon Kotek**, Président de la "Tramontane" amicale des anciens du 21ème R.M.V.E. a été inhumé au cimetière de Bagneux (92) le 10 décembre 2002.

* le vendredi 27 décembre 2002, se sont déroulées les obsèques du **Général Pierre Juin**, en la chapelle du Val de Grâce. Ancien du 3^{ème} R.E.I. en Indochine et du 2^{ème} R.E.I. en Algérie, il était âgé de 76 ans. Le Président, le drapeau et une délégation de l'amicale assistaient à la cérémonie.

LES OUVRAGES LEGION



Jean-Marie Seloisse

L'arbre de proie

Roman

- Volume broché de 220 pages
- Format : 153 x 240 mm à la française
- ISBN : 2-910536-31-9
- Disponible en librairie (prix public 20 euros) ou chez l'éditeur :
Éditions Italiques, 1 chemin des Beauregards,
78510 Triel-sur-Seine
(20 euros + 5 euros de port = 25 euros franco)

**PRIX LITTÉRAIRE ERWAN BERGOT
DE L'ARMÉE DE TERRE 2002**

« Votre roman apporte sur la guerre d'Algérie, décrite comme un combat sans merci mais loyal, un éclairage différent. À travers vos personnages qui agissent avec dignité et responsabilité, un juste hommage est rendu aux combattants ».

Jacques Chirac

Président de la République

Des paysages âpres et grandioses, battus par la neige et le vent, au cœur desquels règne un cèdre légendaire... Plusieurs fois centenaire, cet « Arbre de Proie » est le témoin de la fureur et de la grandeur des hommes : nous sommes dans les Aurès, pendant la guerre d'Algérie. Les légionnaires du 2^{ème} R.E.P. affrontent une bande rebelle, en une lutte à armes égales, d'homme à homme. Les uns ont pour eux la science du combat, les automatismes acquis par une longue expérience de la guerre, la solidarité née d'un esprit de corps proverbial. Les autres leur opposent une connaissance ancestrale du terrain, une rudesse de montagnards qui leur permet de résister à la violence des éléments, et un courage égal à celui de leurs adversaires. C'est le flair du chasseur contre l'instinct du braconnier !

Dans cette fresque somptueuse, il n'y a ni bons ni méchants. Et, peut-être, ni vainqueurs ni vaincus...



Jamais la guerre d'Algérie n'avait été dépeinte avec une telle justesse, une telle honnêteté, une telle dignité. Jean-Marie Seloisse ne porte aucun jugement sur les raisons qui poussent légionnaires et rebelles à s'entre-tuer.

Retrouvant l'esprit des anciens romans de chevalerie, c'est avec un admirable souffle épique qu'il nous fait découvrir les secrets des âmes et des cœurs, à travers une extraordinaire galerie de personnages d'où émergent les figures à la fois héroïques et émouvantes du lieutenant Saint-Prat et du « fell » Belqacem, que le destin réunira au pied de l'« Arbre de Proie ».

Écrit en 1982, ce roman plus réel que beaucoup de récits historiques a attendu son heure pendant plus de vingt ans dans les cartons de son auteur, lieutenant de la Légion étrangère en Algérie au moment des combats qu'il évoque.

Ancien officier de la Légion étrangère, Jean-Marie Seloisse a servi en Indochine puis en Algérie au 2^{ème} REI, 3^{ème} REI et 2^{ème} R.E.P. Grièvement blessé le 2 décembre 60 dans l'Aurès, il a été sauvé par une opération de la dernière chance après une évacuation sanitaire mouvementée.

«RIZIERE ET RIVIERE»

Un lieutenant de Légion en Indochine 1953-1954

Par Hubert Tourret, chez Charles Lavauzelle - 2001 (317 pages, nombreuses photos)

Il est vendu au bénéfice des œuvres de la Légion Etrangère.

Cet ouvrage est une réédition. Il a reçu en 1998 le prix Bossut décerné conjointement, tous les deux ans, par l'inspection de l'Arme Blindé et l'Union Nationale de l'Arme Blindée Cavalerie-Chars.

Son auteur, le Colonel Hubert Tourret qui est membre du conseil d'administration de «la Légion» AALE de Paris, a participé aux combats en Indochine en 1953-1954, comme lieutenant au 1^{er} Régiment Etranger d'Infanterie de Cavalerie où il a commandé un peloton de jeeps blindées, un peloton de vedettes fluviales et le peloton d'élèves sous-officiers de son régiment. Il est ensuite affecté dans les Goums Marocains au Tafilalet, puis a participé à la guerre d'Algérie entre 1956 et 1959 au 1^{er} Etranger à Sidi-Bel-Abbès puis au 1^{er} R.E.C. Il y est retourné une seconde fois en 1961/1963 pour prendre le commandement d'un escadron à pied puis un escadron de chars dans un régiment d'appelés.

Diplômé d'état-major et breveté de l'Ecole de Guerre, il a quitté l'Armée pour une seconde carrière, dans la vie civile, qu'il a terminée comme directeur dans un groupe d'assurances.

C'est le journal de marche d'un jeune lieutenant à la Légion, au 1^{er} Régiment Etranger de Cavalerie. Il décrit la vie quotidienne, les relations d'amitié et de confiance existant entre encadrement, légionnaires européens ou vietnamiens et supplétifs. Il met en valeur les sentiments alternés de joie et de peine, d'enthousiasmes et de déceptions des uns et des autres ; les rapports humains avec l'ennemi ou la population, otage de cette guerre.

Les critiques sont élogieuses :

Képi Blanc d'avril 1993 : « ...dans un style explosif et très vivant, l'extraordinaire aventure de ces guerriers d'Indochine est retracée avec leurs réactions, leurs dialogues et réflexions au milieu d'une nature exubérante difficile et dangereuse... ».

Le Casoar (revue des anciens Saint-Cyriens), n°129 d'avril 1993 : « ...Le récit est passionnant, quelquefois pathétique, mais aussi teinté d'humour, grâce à son style alerte et vivant et à son vocabulaire simple et débarrassé du jargon militaire... »

L'homme Nouveau du 6 juin 1993 : « ... L'évocation de l'amitié fraternelle entre camarades européens et asiatiques, l'équilibre entre les violences de la guerre et le souci



d'humanité à l'égard de l'adversaire, les pièges, les violences, l'héroïsme aussi, tissent ce mémorial qui touchera tous ceux qui savent que la tradition française de la générosité et de l'héroïsme se poursuit grâce à l'exemple qui n'a jamais cessé d'être donné » (Marcel Clément).

Enfin, quelques commentaires de lecteurs parmi de nombreux autres :

« J'ai pris à lire votre livre un plaisir immense, intense, croissant, et finalement insatisfait, car trop vite terminé. » (Antoine Brunet ancien directeur AXA).

« J'ai littéralement dévoré ton bouquin (général Laboria).

Vous réussissez à faire partager intensément, tout au long de cette aventure passionnante d'un jeune officier...ses sentiments alternés d'enthousiasme et de déception, de joie et de peine, mais surtout d'engagement personnel total au service de sa mission, de ses camarades, de ses soldats. » (Général de Lapresle).

« Lecture passionnante comme on voudrait en trouver plus souvent en librairie ! J'ai été littéralement emballé par votre style. Super ! » (ex légionnaire au 2^{ème} R.E.P., Phil Quintens, Belgique).

NOS ILLUSTRÉS ANCIENS

LE COLONEL CHARLES MET

Surnommé " le deuxième Danjou de la Légion Etrangère "



Charles Met est né le 26 août 1862, à Anthon du Perche, dans le Sarthe. Il entre au service en 1883, au 117^{ème} Régiment d'Infanterie, comme appelé ; par son travail et sa volonté il est nommé successivement caporal puis sergent et entre sur concours à

l'école d'officiers de Saint-Maixent en 1890. Sorti sous-lieutenant, il rejoint le 1^{er} Régiment Etranger d'Infanterie, le 1^{er} avril 1891 et va servir durant **25 ans**, sans discontinuer comme officier de la Légion Etrangère.

Dès la fin de 1891, il est au Tonkin pour 4 ans et se fait remarquer en 1892 dans les opérations du Yen-Thé. Lieutenant le 1^{er} avril 1893, il est cité le 25 juillet de la même année à l'ordre des troupes de l'Indochine "pour l'entrain et la vigueur dont il a fait preuve dans les combats des 17 et 19 juin où il a enlevé la position ennemie et a décidé du mouvement de retraite des pirates, et pour être entré le premier dans le poste de Pho-Bin-Gia débloqué".

Aussitôt revenu en Algérie, il passe une année à la Compagnie Montée d'Aïn-Séfra ; il y reçoit la croix de chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet 1896. Puis, il commande le petit dépôt d'Oran. Homme droit et sûr, il est déjà un modèle pour les jeunes officiers arrivant à la Légion.



En mai 1898, le lieutenant Met s'embarque pour Madagascar où pendant quatre ans, il prend part à la pacification du sud ; à la tête de l'important secteur de Béhara, dans le cercle de Fort Dauphin, il se montre aussi bon administrateur que soldat de remarquable endurance.

Le 13 mars 1900, le général commandant en chef cite à l'ordre général du corps d'occupation " *le lieutenant Met de la 4^{ème} Compagnie du Bataillon Etranger, commandant le secteur de Béhara pour l'énergie, le courage et la décision dont il a fait preuve pendant plus de 18 mois dans le commandement du secteur de Béhara et en particulier au cours des opérations qui ont eu pour but la réduction des groupements hostiles de la rive droite du Masdrare, les 4 avril, 18 juillet et 21 août 1899* ".

Capitaine le 3 novembre 1900 au commandement de la même compagnie, il est encore cité à l'ordre général du corps d'occupation, le 26 décembre 1900. " *S'est signalé dans les opérations contre les Antandroy par son intelligente activité, sa bravoure et son entrain ; a fait preuve de réelles qualités d'organisateur et d'administrateur dans le commandement du secteur de Béhara* ".

En 1901, il a une part importante dans le succès des opérations contre les rebelles de la zone côtière car il a réduit le groupe le plus compact et le plus résolu, celui des Antomaroulouka. En 1902, au moment où le capitaine Met, quitte la Grande Ile, le colonel Lyautey, commandant supérieur du Sud, obtient du général Galliéni qu'il soit proposé officier de la Légion d'Honneur.

Dès son retour en Algérie, le Capitaine Met commande une compagnie à Djenan-ed-Dar et opère dans la région où il se fait remarquer ; il est devant Figuig au moment du bombardement et crée, dans des conditions très dures, le poste de Bou-Yala en 1903.

Fin 1903, à peine rentré du Sud, au moment où le colonel Lyautey prend le commandement du territoire d'Aïn-Séfra, il

retourne dans le bled pour organiser une nouvelle compagnie montée à Méchéria puis à Fortassa et ensuite à Berguent sur les confins algéro-marocains en juin 1904 ; avec cette dernière, il est de la colonne mobile du Chott-Gharbi et se fait remarquer, les 9 et 21 août 1904, par son initiative et sa décision dans de nombreuses reconnaissances entre autres à Guéfait.

En novembre 1904 il rejoint le Tonkin pour trois ans et tient garnison sur le fleuve Rouge. A la fin de 1907, de retour à Sidi-Bel-Abbès, il commande une compagnie de dépôt : chargé de l'instruction des élèves gradés et des recrues, il y réussit, comme en tout, remarquablement. Le 14 juillet 1908, il reçoit l'insigne d'officier de la Légion d'Honneur.

Après avoir participé à plusieurs combats aux confins algéro-marocains, notamment à ceux de Guercif, les 8, 9 et 10 mai 1911, il est promu chef de bataillon le 26 juin et revient au 1^{er} Etranger. Il prend le commandement du 1^{er} Bataillon à Bel-Abbès et le prépare à figurer brillamment parmi les troupes des confins algéro-marocain ; les événements vont le trouver une fois de plus à la hauteur de sa devise : " toujours prêt ".

De taille peu au-dessus de la moyenne, assez fort mais vif d'allure, le visage large toujours éclairé et allongé par une courte barbe noire en pointe, le commandant Met est un chef plein de sollicitude et d'expérience ; il a l'œil à tout, commande avec fermeté et bienveillance, et sait témoigner au légionnaire une affectueuse camaraderie. Aussi peut-il tout demander à son bataillon ; il est pour ses légionnaires " le père Met " ou encore " der alte Karl " (le vieux Charles) ; dans les moments graves tous les yeux se tournent vers lui.

Il a toujours aimé la musique de ses tambours, clairons et fifres ainsi que les chants de ses légionnaires et il a ses airs favoris ; " Paris-Belfort " a eu longtemps sa prédilection. Maintenant il a une fanfare et il affectionne l'air d'une chanson allemande dont le refrain est : Komm ! Karoline ! (tra-



depuis 1914, et dans l'impossibilité de commander à pied, a donné le plus bel exemple de courage et d'abnégation de soi-même en demeurant à cheval sur le champ de bataille sous le feu pendant douze heures consécutives ”.

L'armistice arrive, le CID/157 est dissous à la fin de décembre 1918 mais il a la joie d'être nommé adjoint au major de garnison à Strasbourg. Ce sera pour peu de temps car il est démobilisé et prend sa retraite au Mans le 11 novembre 1919. Ses dernières notes précisent *“ qu'il a les plus beaux états de services qu'un officier puisse avoir. ”* Dans les réunions d'anciens légionnaires, aucun nom n'est prononcé plus souvent ni avec plus d'affectueux respect que le sien. D'ailleurs, peut-on citer un autre officier qui, amputé d'une jambe ait encore commandé au feu à cheval ?

Le Colonel Met est décédé subitement au Mans, le 11 juillet 1939 ce qui lui a épargné d'avoir à être témoin de la défaite de 1940. En apprenant la nouvelle le général François, commandant provisoirement les troupes de Maroc a adressé à la veuve du colonel Met les condoléances émues des légionnaires du Maroc qu'il a invités *“ à garder pieusement la mémoire du Soldat incomparable qu'a été le colonel Met dont le nom brillera toujours parmi ceux des plus illustres et glorieux Légionnaires. ”* Simultanément, il fit déposer la biographie du colonel Met rédigée par le Colonel Guinard en 1935, dans

les salles d'honneur des Régiments, les mess des sous-officiers et les foyers des légionnaires.

Il y a une suite qu'il nous faudra narrer un jour ; six ans après la mort du colonel Charles Met, son fils, le lieutenant Charles-Marie Met, commandant une compagnie du 3^{ème} REI, est inscrit au tableau d'avancement exceptionnel de 1949, pour le grade de capitaine. Il vient d'être cité une seconde fois pour son courage et son héroïsme, à l'ordre du corps d'armée au Tonkin : *“ Très beau commandant de compagnie, d'une activité inlassable, s'est particulièrement distingué le 16 février 1949 à Ban-Ghao (Tonkin). Une de ses patrouilles étant sérieusement accrochée, s'est porté à son secours en jeep, avec un sous-officier et deux légionnaires. Accroché à son tour, s'est dégagé au P.M.A., réussi à reprendre en main l'ensemble de son personnel et forcé l'adversaire à abandonner la lutte. Après avoir relevé ses morts et les blessés, a poursuivi les rebelles jusqu'à la nuit, leur causant des pertes. A fait l'admiration de ses cadres et de sa troupe. ”*

B.G.

(Sources : “ biographie du colonel Charles Met ” par le colonel Guichard en 1935, parue dans la revue la Légion Etrangère n° 17, juillet août 1939 ; article “ OU LE PERE A PASSE ” dans Képi blanc n° 33 de Noël 1949 ; dossier du colonel Charles Met aux archives du SHAT dans la série 11YF).

LES RECITS DES ANCIENS

CAMERONE 1991 A AUBAGNE

...

*Si parfois, dans la jungle où le tigre vous frôle
Et que n'ébranle plus le tir du canon,
Il vous semble qu'un doigt se pose à votre épaule
Si vous croyez entendre appeler votre nom ;*

*Soldats qui reposez sous la terre lointaine
Et dont le sang donné me donne des remords
Dites-vous simplement : “ c'est notre Capitaine
Qui se souvient de nous...et qui compte ses Morts”.
(Capitaine de Borelli 1885)*

1991 La Légion Etrangère est engagée dans l'opération Daguet, au Koweït et en Arabie Saoudite. La cérémonie commémorant le 128^{ème} anniversaire du combat de Camerone est plus simple que de coutume. Le colonel Pierre Jaluzot qui porte la main du capitaine Danjou, l'adjudant Horst Géorgi et le caporal-chef Hans Otto Schindler, s'apprêtent à remonter la voie sacrée vers le monument aux morts.



**L'émotion est à son comble.
Quelques jours après, Kopfschuss note la suite dont voici le récit fidèle.**

"Ce 30 avril, nous nous sommes retrouvés avec deux solides anciens des BEP, à la poitrine très bien décorée, portant la main articulée du capitaine Danjou, entourés par la garde des Pionniers, en direction du Globe Sacré. Garder la cadence, difficile pour les vieilles jambes.

Au pied du monument, ma première pensée a été vers nos anciens tombés, fidèles à leur serment, 128 ans auparavant sur la terre mexicaine et dont, ce jour, tous les légionnaires honorent la mémoire sur tous les continents.

Dans l'ordre chronologique, j'ai songé ensuite à Monsieur Pourquet, sculpteur des quatre légionnaires montant la garde autour de la " Boule". Curieusement, j'ai eu l'occasion de rencontrer ce grand prix de Rome dans une famille dont il était ami au cours de l'été 1931. Il revenait de l'inauguration à Sidi Bel Abbès, à l'occasion du centenaire de la Légion Étrangère et m'a montré une réplique de l'album photographique de l'érection que vous avez au musée d'Aubagne. Mon père, cité à l'ordre de la Division Marocaine, pour avoir appuyé le R.M.L.E. avec ses chars FT, au printemps 1918, me disait la valeur et le courage des légionnaires au combat, ses souvenirs étaient encore très frais et l'enfant de onze ans que j'étais, ébahi aux récits héroïques ne se doutait pas que soixante ans plus tard ayant participé à la saga de l'épopée légionnaire, il se retrouverait aux pieds de la sphère porteur de la relique prestigieuse.

Et puis ma mémoire a égrainé les premiers accrochages en frontière de

Chine, dans les calcaires de la Route coloniale n°4 de Tien-Yen à Langson et à Cao-Bang, la baie d'Along terrestre, amas hétéroclites de rochers envahis par les lianes et les fougères arborescentes ; mes premiers blessés, mes premiers morts ; l'évacuation de Cao-Bang prévue depuis l'été avec son lot d'anxiété, la peur, la terreur ; l'attaque de mon petit poste de Bo-Cung, les fracas des mortiers d'artillerie Viet, de ses 105 tirant près, au plus près, combats à la grenade, au PM, la poussière, la nuit, la soif ; la mort de nombreux camarades, toutes armes confondues, sans esprit de bouton ; le retour dans le delta, l'arrivée du général de Lattre, le sursaut, la ligne de blockhaus bétonnés, haut les cœurs.

Mais, les pertes continuent, jusqu'à la nouvelle arrivée par radio, sur le bateau du retour, de la mort de Bernard de Lattre, côtoyé trois jours avant à Nam-Dinh ; 53 jours de mer jusqu'à Oran avec 600 légionnaires aussi crevés que nous. Dix huit mois d'instruction à tout va et de nouveau le delta du Tonkin à Bac-Ninh, les Rizières, le Song-Cam, les Pins Parasols, la guerre des pièges et des mines ; la mort du sergent Le Tallec. La chute de Dien-Bien-Phu ne ralentit pas les combats, le Viet-Minh se resserre autour de nous. Cessez-le-feu.

Retour vers l'Afrique du Nord, fin 1954, à Bône et on recommence, Sétif, Batna, le Némentchas, l'Aurès avec ses tireurs à la précision mortelle. Le Colonel Rambaud meurt d'épuisement sur un sommet de 2.000 mètres, nos camarades tombent, Metzgar, de Reyniès ; puis El Milia, la presqu'île de Collo, le colonel de Vaugrigneuse est tué en hélicoptère ; le





barrage tunisien, le lieutenant d'Anselme saute sur une mine antichar, l'adjudant Spitz tombe à son tour.

L'instruction à la Compagnie d'Instruction des Cadres, le drill souvent entrecoupés d'opérations locales ponctuelles, puis un solide accrochage sur la frontière marocaine nous coûte les deux élèves sous-officiers Bell et Hautala au cours d'un assaut magnifique soldé par trente trois rebelles hors de combat.

Le Sahara n'arrête pas les opérations et les pertes. Le dernier mort de la 4ème Compagnie Saharienne est tué d'une balle dans la tête au sommet d'une dune du Grand Erg Occidental.

Mes souvenirs se sont échelonnés au long du récit de Camerone.

"Aux Morts" ! Un drôle de picotement au coin des yeux,

Le Boudin

La mission a été remplie, tout est en ordre.

Retour vers les pionniers fonctionnant comme une mécanique bien huilée qui nous encadrent de nouveau. Arrêt. Dislocation. Enthousiasme et fatigue.

Cette cérémonie aura été le couronnement inattendu et somptueux d'années exaltantes passées au service de la Grenade à sept flammes ".



**Colonel Pierre
Jaluzot**

“ A MOI LA LEGION ! ”

Ancien officier de l'Armée Royale Roumaine, Aristide Anitéi s'engage à Vienne en Autriche dans la Légion Etrangère au mois de décembre 1947. Dix sept ans plus tard, il rejoint la vie civile, étant adjudant, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre des T.O.E. et de la Croix de la Valeur militaire, après avoir été blessé par trois fois au combat et ayant successivement servi avec honneur et fidélité au Dépôt Commun de la Légion Etrangère (D.C.L.E.), aux 3^{ème} R.E.I., 1^{er} R.E.I., 3^{ème} R.E.I., G.I.L.E./ 1^{er} R.E. et 4^{ème} R.E.I., en Indochine et en Algérie.

En 1964, diplômé de sciences sociales, il fait sa reconversion dans l'industrie pharmaceutique à l'issue d'un

stage de six mois ; un laboratoire lui confie des responsabilités commerciales. Ses activités professionnelles lui donnent l'occasion d'avoir de nombreux contacts avec les médecins des corps de la Légion Etrangère, la maison de retraite d'Auriol, l'Institution des invalides de Puylobier et de nombreux anciens.

L'heure de la retraite "définitive" sonne en 1990 mais non celle de la vie active ; pour l'adjudant Anitéi, l'heure du bénévolat est arrivée, en se consacrant corps et bien aux " Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte " (O.H.F.O.M.) car il est en contact avec l'Ordre depuis 1974. L'O.H.F.O.M lui confie les relations avec l'industrie pharmaceutique, les hôpi-



taux civils et le Service de Santé des Armées. Il accompagne de nombreux convois humanitaires et se rend dans la plupart des pays victimes de famines, d'épidémies ou de conflits de toutes sortes accomplissant ses nouvelles tâches à corps perdu, avec une passion sans limites. Son dévouement lui vaut de recevoir la médaille du Service de Santé des Armées et la Croix d'officier du Mérite de l'Ordre de Malte. En outre, il entretient des relations avec les différents corps de la Légion Etrangère ; le contact n'est pas rompu, c'est l'essentiel. Il raconte.

“Ce qui s'est passé au mois de septembre 2001 constitue un exemple unique de solidarité légionnaire qui a cimenté davantage les liens entre l'Ordre de Malte et la Légion Etrangère.

Suite à la fermeture de l'hôpital militaire Larray de Toulouse, l'Ordre de Malte reçoit en cession gratuite quatre cent mètres cubes de matériel médical et divers appareils de bloc opératoire. La direction du Service de Santé nous invite à en prendre possession avant le 30 juin 2001, le transport incombant à l'Ordre de Malte. En effet, pour les cessions de matériaux de l'Armée, une convention avait été passée avec l'Armée de l'Air pour qu'elle en assure le transport gratuit mais, elle a été annulée le 1^{er} juin 2001 suite à la réorganisation intervenue au sein de la Défense Nationale. Cela ne permet pas l'enlèvement du matériel à la date prévue et la direction du Service de santé nous accorde un nouveau délai de trois mois.

Pour effectuer le transport de Toulouse à Versailles, plusieurs devis sont établis, s'échelonnant entre 130.000 et 140.000 francs non compris le coût de la main d'œuvre pour le char-

gement, évalué à 36.000 francs. Or l'Ordre de Malte est une organisation humanitaire (O.N.G.) qui ne peut fonctionner que grâce aux dons et au bénévolat aussi, ces sommes se révèlent hors de ses possibilités.

Au début du mois de septembre, étant en vacances dans les Côtes d'Armor, l'Ordre de Malte me demande de contacter la direction du Service de Santé et le ministère de la Défense pour faire annuler la cession en invoquant le manque de moyens de transport. Ces démarches se révèlent très difficiles pour moi qui ait tant investi d'efforts afin d'obtenir cette cession. Aussi, après quelques appels téléphoniques auprès de personnes bien choisies, j'arrive par obtenir les moyens de transport nécessaires, à titre gratuit, à condition de stocker 80% du matériel dans notre centre de Marseille et 20% au centre de Versailles. Les dates de chargement sont fixées les 23, 24 et 25 septembre 2001. Enfin, renseigné par les services préfectoraux de la Haute-Garonne et des Bouches-du-Rhône, j'obtiens douze volontaires à Toulouse et neuf autres à Marseille auprès d'associations caritatives pour assurer, aux dates prévues, le chargement à Toulouse et le déchargement à Marseille.

Hélas !...le 22 septembre au soir, à la veille du jour prévu pour le chargement, le responsable de l'équipe de Toulouse m'informe que tous ses hommes résident dans la zone atteinte par l'explosion de l'usine AZF, le 20 septembre, que quatre d'entre eux sont blessés, que tous sont sinistrés et qu'en conséquence aucun n'est disponible pour le chargement. Quel choc ! Je passe une nuit blanche à essayer de trouver une solution mais en vain.



Le 23 au matin, en pleine tourmente, une voix crie à mon oreille : "A moi la Légion !" Je reconnais aussitôt mon épouse qui sait bien que le 4^{ème} R.E.I .est en garnison à Castelnaudary, à quelques kilomètres de Toulouse et que j'ai assuré les fonctions d'officier des effectifs dans ce régiment de 1961 à 1964. Une immense lueur d'espoir m'envahit aussitôt. Dès neuf heures, je suis en contact avec le lieutenant-colonel commandant en second et, après les présentations d'usage, je lui explique les raisons de mon appel et la " mission impossible " devant laquelle je me trouve sans l'aide efficace de la Légion. Sa réponse est brève : "appelez moi vers midi".

Cinq minutes avant l'heure mon angoisse et ma tourmente prennent fin : " Demain matin et après demain, vous aurez une section de légionnaires à l'hôpital Larrey pour le chargement de votre

matériel. Vous savez bien que pour la Légion, il n'y a pas de mission impossible " Telle est la réponse reçue de mon interlocuteur que je remercie avec émotion et les larmes aux yeux.

Le 26 septembre, les quatre cent mètres cubes de matériels sont dans nos magasins de Marseille et de Versailles ; tout cela grâce à ce bel exemple de solidarité légionnaire accordée spontanément et généreusement à la plus ancienne des œuvres humanitaires.

Merci la Légion ! "

Note du président : en transcrivant ce récit, j'apprend qu'Aristide Anitéï vient de subir trois pontages à l'hôpital Henri Mondor de Créteil. Tout s'est bien passé ; il a rejoint un centre de convalescence et de rééducation le 8 janvier pour un séjour de trois semaines. Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et lui souhaitons un prompt rétablissement.

UN BEAU COUP DE CANON

1948 – 1951 – Le poste de Tambinh, construit en partie par la 13^{ème} D.B.L.E., terminé ensuite par votre serviteur, lieutenant commandant la 1^{ère} Compagnie du 1^{er} B.M.E.O., détaché dans le Sud-Ouest de la plaine des joncs en Cochinchine ou Sud Viêt-Nam.

Super poste – 80 x 80 –, quatre tours de coins, une tour principale, œuvre des légionnaires, une entrée type saharien, entourée sur deux faces de canaux boueux et profonds plus deux autres faces comportant des défenses accessoires locales, bambous refendus, fils barbelés et mines.

Une compagnie régulière de cent soixante hommes, deux compagnies de supplétifs, trois cents et en outre : un canon de 155 de mari-

ne, un canon de soixante-quinze, trois canons de 40 Bofors, deux mortiers lourds. Tambinh est un poste isolé, tout ravitaillement s'effectue par la route et demande la mise en place d'une opération (ouverture de route, protection sur tout l'itinéraire et garde des ponts tous détruits, les routes



Vue générale du poste



Le canon de 155 de marine

elles mêmes se présentent en touches de piano et sont minées)



Les défenses accessoires

Voici l'histoire : Monté sur une plate-forme spéciale dans la cour du poste, le 155 de marine, prévu pour des tirs tout azimuts, va cracher ses premiers projectiles. Le premier coup d'essai fût un coup de maître... Suite à



La tour principale

l'affaissement de la plate-forme, l'obus traversa le poste au niveau de la chambre du "chef" qui lui se trouvait sur la tour principale pour observer les impacts normalement attendus dans la rizière. Quatre blessés, des dégâts importants et beaucoup de chance pour Robert Taurand.



*Le cimetière où reposaient :
un légionnaire, un tirailleur, un cambodgien,
un adjudant de la compagnie*

Cinq années plus tard, comme capitaine, après deux années passées au Tonkin au 5^{ème} R.E.I. commandant de compagnie, je prenais en charge à la 13^{ème} D.B.L.E. la compagnie qui avait construit la tour principale du poste de Tambinh (rencontre de bâtisseurs...) Que de chemin parcouru...

En voyage au Viêt-Nam en 1990, j'ai pu constater que cet ancien poste était toujours debout... existaient aussi les défenses accessoires... les barbelés étaient rouillés. C'est curieux comme le temps passe ! Les bambous refendus, eux, n'avaient pas bougés et restaient menaçants.

Colonel (e.r.) Robert Taurand Commandeur de la Légion d'Honneur



Les dégâts



LA TENUE DE L'AMICALE

En novembre dernier, la FSALE a fait publier dans Képi blanc, un rappel concernant la tenue des membres des Amicales de la Légion Etrangère. Nous le reproduisons ci-après.

Chacun d'entre nous se doit d'appliquer à la lettre ces recommandations lors des cérémonies officielles ou publiques et lors de chacune de nos activités communes mais sans les insignes de décorations.

En cas de difficultés pour se procurer le blazer bleu marine, l'insigne ou la cravate s'adresser à Alain Moinard, trésorier de l'Amicale ; le béret vert est en vente notamment chez le maître tailleur de l'Ecole Militaire.

Tenue du membre d'une amicale.

(Ref: PV de l'assemblée générale du 20 juin 1998)

Le port de l'uniforme militaire après "l'active" est strictement réglementé. Le port d'éléments d'uniforme par d'anciens militaires, à l'occasion de cérémonies officielles ou publiques, constitue donc une tolérance sous la responsabilité des présidents d'amicale.

Tenue recommandée

I. Anciens légionnaires ("membres actifs", cf. règlement de la FSALE)

a/ Cas général

blazer bleu marine (éventuellement avec insigne d'amicale),
chemise blanche,
pantalon gris,
béret^o vert (avec insigne de béret comportant la grenade à sept flammes),
cravate verte (éventuellement avec insigne/broderie Légion).

b/ Par forte température (sur décision du président de l'amicale)

chemise blanche à manches courtes,
pantalon gris,
béret^o vert (avec insigne comportant la grenade à sept flammes),
cravate verte (éventuellement avec insigne/broderie Légion).

II. Adhérents sans passé légionnaire ("membres associés", cf. règlement de la FSALE)

Tenue civile définie, si besoin est, par l'assemblée générale de

l'amicale avec cravate verte comportant le signe "Légion" (?).

Le port du béret, et a fortiori du képi blanc, est interdit. Comme en activité, l'apparence générale doit être impeccable : cheveux, barbe, vêtements.

***Exceptionnellement:** en fonction des circonstances de risques de confusion avec d'autres participants anciens légionnaires portant également un béret, l'initiative du président de l'amicale et sa responsabilité, le porte-drapeau peut porter le képi blanc.



Le Trésorier recense les enfants âgés de moins de 13 ans, afin de préparer l'arbre de Noël de l'amicale qui se déroulera au mois de décembre 2003 (sont également concernés les petits enfants des membres de l'amicale.



La Légion Etrangère

REVUE MENSUELLE, MILITAIRE ET COLONIALE

DIRECTEUR-FONDATEUR

Elie RAMBAUD

Illustrations de P. BENIGNI

peintre militaire

ÉTUDES
HISTORIQUES ET D'ACTUALITÉ
SUR LA LÉGION ÉTRANGÈRE

MÉMOIRES - SOUVENIRS - PORTRAITS
BIOGRAPHIQUES

RÉCITS ET ANECDOTES

REVUE DE LA PRESSE FRANÇAISE
ET ÉTRANGÈRE

AGENT DE LIAISON
ENTRE LES LÉGIONNAIRES ET
LES ANCIENS DE LA LÉGION



Officier de l'Escadron de la Légion
(Mexique)

C'est pourquoi aucun Français ne saurait prononcer le nom de la Légion qu'avec admiration et reconnaissance.

Qu'elle continue, sous toutes les latitudes, en face de tous les périls, à monter la garde pour l'idée française.

Qu'elle continue à être un incomparable réservoir de hardiesse, d'endurance et de dévouement.

René DOUMIC

Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Il faut avoir peiné dans la broussaille et dans le bled avec les Légionnaires pour savoir ce qu'une troupe peut donner de dévouement à un chef. Il faut avoir été au feu avec eux pour savoir ce qu'est une troupe avec laquelle on peut tout oser.

Maréchal LYAUTRY

Pour la Publicité, s'adresser à l'Administration : 21, Rue des Treize-Escaliers - MARSEILLE

Les Dessins du Maître Benigni sont la propriété de la Société des Centres d'Entraide. Leur reproduction est interdite.